**PLAN DE LEVEE DU CONFINEMENT PROPOSE POUR LE ROYAUME DU MAROC (V.0)**

1. **Contexte international**

Personne ne peut présager de la situation épidémique mondiale dans les prochains mois. Cette modestie de l’humanité face au Créateur, face à une situation complétement inédite rend difficile tous les pronostics.

Si à côté d’autres mesures sanitaires, le confinement et la distanciation sociale se sont imposées comme un des outils de réponse prioritaires dans de nombreux pays, ils ont entrainé une crise économique sans précédent à l’échelle planétaire, caractérisée par un blocage quasi-total des mouvements des facteurs de productions. Ainsi, lLa crise économique attendue pour l’année 2021 est inédite par son ampleur et son étendue. Elle doit faire entrer dans des récessions fortes la plupart des grandes économies mondiales, mais aussi de nombreux pays en développement, où crise économique et sociale sont souvent intimement liées, faisant courir un risque majeur d’instabilités sécuritaires, sociales, sociétales et politiques autant qu’un risque pur et simple de faillite des systèmes de finances publiques.

Face à cette crise inédite, des plans de relance inédits ont été actés par les principales économies mondiales (500 milliards de dollars supplémentaires approuvés par les USA et 110 milliards par la France) pour « sauver l’économie et les secteurs les plus touchés » et pour atténuer les effets sociaux de la pandémie, notamment par des aides directes accordées aux dizaines de millions de nouveaux chômeurs temporaires ou définitifs. Les actions menées par les gouvernements sont certes été nécessaires à court terme, mais elles sont d’une portée limitée à moyen et à long terme. Elles peuvent même s’avérer contreproductives, car elles épuiseraient rapidement les ressources de l’État et conduiraient à l’effondrement des finances publiques. Les injections monétaires sous quelque forme que ce soit ne produiraient que des résultats limités sur la demande, car en temps de crise, les agents économiques préfèrent la constitution de réserves de trésorerie. Ils sont dans un réflexe de survie et non de projection de satisfaction (moteur de la consommation pour les ménages) ou de profit (moteur d’investissement pour les entreprises), en particulier dans le contexte du confinement.

Avant même que la pandémie actuelle ne prenne son ampleur actuelle, plusieurs études avaient montré que le confinement pouvait être un mécanisme d’appoint pour freiner la propagation du virus et pour « aplatir la courbe épidémique ». Toutefois, plusieurs études et épidémiologistes de renommée mondiale l’ont présenté comme une solution d’appoint temporaire, d’autant plus que le confinement absolu et synchronisé au niveau mondial, seul à même d’anéantir la propagation du virus, ne peut être mis en œuvre dans les conditions socio-économiques actuelles.

En effet, mettre en place un confinement strict dans l’attente d’un vaccin aurait un coût économique et social insupportable pour tous les pays du monde. De même que « ne rien faire » dans le cadre d’une « stratégie de do-Nothing » préconisée par certains pays visant l’atteinte de l’acquisition d’une immunité collective « de troupeau » (avec 70% de population infectée), engendrerait un coût humain insupportable – de dizaines de millions de mort-, vu le rythme actuel de propagation des contaminations à l’échelle mondiale et la durée requise pour trouver un vaccin.

Dès lors, la solution la plus réaliste pour de nombreux experts, est celle de l’attente d’un vaccin ou d’un traitement dans le cadre d’une phase de « containement » ou endiguement progressif. Cet endiguement s’appuie d’abord sur un confinement assez strict pour freiner la propagation du virus en réduisant son R.0, puis sur un retour progressif à la normale de la grande majorité des activités économiques, avec le maintien de certaines mesures sanitaires fortes mais évolutives, comme des mises en quarantaine des cas suspects et des contrôles stricts aux frontières, en attendant la découverte d’un vaccin ou d’un traitement fiable. C’est la seule piste viable à moyen et long terme.

Dans le cadre de cette stratégie, il convient alors de passer d’un confinement généralisé à une levée progressive du confinement en prenant en compte les paramètres suivants :

* des critères épidémiologiques faisant apparaître une réduction importante et une stabilisation du nombre d’hospitalisations et/ou de nouveaux cas sur une période prolongée ;
* des capacités suffisantes des systèmes de soins de santé, par exemple en ce qui concerne les lits d’hôpital en réanimation, les espaces de quarantaine, les produits pharmaceutiques et les stocks d’équipements ;
* des capacités de suivi adéquates, notamment des capacités de dépistage à grande échelle et de suivi des malades et des personnes en quarantaine, ainsi que des facultés d’identification plus généralisées des cas suspects.

1. **Contexte national**

**Par rapport aux paramètres de déconfinement cités, la situation du Maroc peut être présentée comme suit :**

**Sur le plan sanitaire**, après plus d’un moins de confinement, il semble que globalement la situation est relativement maitrisée avec :

* une baisse du R0 à 1,17 contre 2,53 au début de l’épidémie ;
* un taux relativement faible de progression quotidienne des nouveaux cas, compris entre 3 et 6% durant la dernière quinzaine ;
* une utilisation de 14% seulement des capacités nationales disponibles en réanimation ;
* une approche de diagnostic précoce et un protocole de prise en charge thérapeutique audacieux ainsi que de suivi des contacts des cas suspects ;
* la prise par le Maroc de mesures audacieuses faisant partie des critères de déconfinement ailleurs (port du masque obligatoire, règles sanitaires strictes, etc.).
* la baisse continue du taux de létalité (4,3 contre 10% il y a une quinzaine de jours) et de la proportion de cas graves (moins de 5%).

**Sur le plan économique**, la structure de l’économie marocaine est liée à la demande extérieure et à la demande intérieure, auxquelles sont fortement sensibles la balance de paiement et les finances publiques. Vu la grande fragilité de certains secteurs économiques, un confinement de plusieurs mois ne peut être supporté par le Maroc sans des conséquences économiques et sociales lourdes (le chômage, la pauvreté, la baisse des transactions des MRE et la récession économique), sachant que selon les derniers chiffres du HCP, 57% des entreprises sont en arrêt temporaire et 6300 ont cessé leurs activités. Les aides publiques jouent jusque-là un rôle d’appoint eu supportant une partie des coûts fixes des entreprises (salaires et fiscalité) et en facilitant la trésorerie. Toutefois, les entreprises doivent subvenir encore seuls à la majorité de leurs coûts fixes, mais aussi certains couts variables (créances de leurs fournisseurs) alors qu’elles ne dégagent pas ou peu de volumes d’affaires et par conséquent peu ou pas de recettes fiscales, ce qui rend le système de soutien actuel peu viable à court-moyen terme. Pour les entreprises, le retour à la vitesse de croisière de la production mettra plus de temps que la période pendant laquelle elle a été interrompue. En revanche, une unité de production qui met la clef sous la porte pendant cette période, peut être irrémédiablement compromise. Et quelles que soient les aides fournies, cela ne remettra pas un appareil de production définitivement arrêté en marche. C’est cette situation que le gouvernement doit éviter coûte que coûte, non pas en versant des aides (qui s’épuiseront très rapidement), mais en organisant la prompte réouverture de l’économie. La seule option viable est donc celle du redémarrage progressif de la majorité des activités économiques, en s’appuyant essentiellement sur la demande intérieure et les composantes résilientes de la demande extérieure comme le secteur des phosphates ou de l’automobile, tout en offrant des alternatives aux secteurs ne pouvant redémarrer immédiatement.

**Sur le plan social,** vu la pression exercée sur les finances publiques, le Maroc ne pourra pas continuer à court terme, sa politique audacieuse de soutien des couches sociales vulnérables et des salariés en arrêt de travail. De plus dans un contexte d’incertitudes, ces derniers orientent leurs ressources disponibles vers l’épargne et exacerbent ainsi les difficultés de l’économie nationale en freinant la reprise de l’outil de production, au moment où la demande extérieure est fortement volatile. Ainsi, la fragilité économique et sociale ainsi que le risque sécuritaire s’accentuer fortement. En effet, certains pays européens commencent déjà à être confrontés à cette situation, notamment dans les zones périphériques qui pour certaines connaissent des pénuries alimentaires. Dans tous les pays en développement ce risque est exacerbé et majeur.

**Tous ces arguments plaident pour un dé confinement progressif au Maroc.**

1. **Les principes de base du Plan de déconfinement sur 100 jours**

Plusieurs principes doivent cadrer le plan de déconfinement :

* **L’Etat d’urgence sanitaire devrait être progressivement remplacé par des interventions plus ciblées des pouvoirs publics permettant un processus progressif de levée du confinement.** Les mesures devraient être levées étape par étape et un délai suffisant devrait s’écouler entre les étapes (par exemple un mois), car leur effet ne peut être mesuré que dans le temps. **Des mesures de substitution sûres et ciblées** devraient remplacer les mesures actuelles d’interdiction générale.
* **La levée du confinement doit se faire progressivement au niveau local (province), puis étendues progressivement à des mesures ayant une couverture géographique plus large, en tenant compte des spécificités régionales.** Cela permettrait la mise en œuvre d’actions efficaces et adaptées, et le redéploiement potentiellement rapide de mesures au cas où de nouvelles infections se produiraient.
* **Les mesures générales devraient devenir progressivement ciblées avec une protection plus longue des groupes vulnérables comme que les personnes âgées. Les efforts visant à contenir la diffusion du virus devraient être maintenus** au moyen de campagnes de sensibilisation afin d’inciter la population à conserver les pratiques d’hygiène et les mesures barrières.
* **Les personnes testées positives devraient rester en quarantaine et recevoir le traitement adéquat** afin de diminuer les risques de transmission.
* **Une autorisation progressive de circulation des travailleurs et des biens essentiels devra être accordée au niveau régional puis national.** Les restrictions en matière de déplacements devraient d’abord être assouplies entre des zones à faible risque identifiées.
* **Les frontières extérieures devraient rouvrir progressivement** tenant compte de la propagation du coronavirus à l’extérieur du Maroc.
* **La reprise de l’activité économique devrait être progressive**, pour faire en sorte que les autorités et les entreprises puissent s’adapter correctement à une augmentation des activités en toute sécurité. Sur le lieu de travail, les règles en matière de santé et de sécurité au travail devront être renforcées.
* **Les mesures devraient faire l’objet d’un suivi constant** et un certain état de préparation devrait être développé, car il existe un risque de forte recrudescence et de retour à des mesures de confinement strictes. Cet élément est particulièrement important pour les systèmes de soins de santé.
* **Enfin, Les rassemblements de personnes devraient être progressivement autorisés en fonction de l’évolution de la situation épidémique.**

1. **Le plan opérationnel approche pour le déconfinement**

Le plan de déconfinement inclut 5 étapes.

1. Une étape de préparation ;
2. Une étape de lancement ;
3. Une étape de consolidation et de suivi rigoureux ;
4. Une étape de retour à la normale hors points spécifiques ;
5. Une étape de retour à la normale totale.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Etape** | **Mesures proposées** | **Horizon** |
| **Préparation** | * Mise en place progressive d’un système d’information de déconfinement et de suivi des quarantaines ; * Renforcement du diagnostic et du dépistage précoce ; * Suivi de la généralisation du port du masque ; * Autorisation des provinces enregistrant moins de 10 actifs sont invités à créer une commission de suivi locale pouvant élargir la liste des activités autorisées pendant la période d’urgence sanitaire ; * Elargissement de la liste des activités autorisées notamment dans les petits commerces et services (vente à emporter, blanchisseries, cordonnerie, coiffure, etc.) ; * Tous les départements ministériels préparent des codes et guides relatifs aux conditions sanitaires recommandées par activités sectorielles ; * Toutes les entreprises industrielles et de services n’accueillant pas du public de manière normal sont invités à préparer un plan de respect des règles sanitaires, transmis aux autorités compétentes et qui peuvent fermer les établissements en cas de non-respect des règles. | **A partir du 01er mai** |
| **Lancement** | * Abrogation et/ou adaptation du texte sur l’urgence sanitaire et remplacement par un texte prévoyant pour un mois supplémentaire des restrictions de déplacement nationaux et internationaux ainsi que la possibilité que le Gouvernement prenne par décisions simples toutes les mesures appropriées ; * Retour à l’école de tous les niveaux concernés par des examens qualifiants (certificat primaire, brevet, baccalauréat, etc.) avec des mesures strictes et poursuite pour les autres niveaux de l’enseignement à distance ; * Organisation des concours avec des règles strictes ou à distance ; * Transformation de la listes des activités essentielles autorisées en une liste d’activités commerciales et services interdits (essentiellement les cafés et restaurant sur place, les commerces à forte fréquentation) et autorisation de toutes les autres activités. | **A partir du 20 mai au 01er Juin** |
| **Consolidation et suivi rigoureux** | * Proposition d’un nouveau package de mesures par le CVE sur la base d’une première évaluation des mesures précédents ; * Lancement du Fonds Zakat ; * Reprise de la majorité des activités commerciales ; * Réouverture progressive du transport aérien, terrestre et ferroviaire national en commençant par les régions les moins touchées ; * Tous les ministres présentent des plans de relance des secteurs touchés. | **Du 01er Juin au 01 Juillet** |
| **Retour à la normale hors points spécifiques** | * Lancement d’un plan de soutien spécifique des secteurs plus touchés et d’aides aux entreprises stratégiques ; * Dépôt au Parlement d’une loi de finances rectificative assortie d’une stratégie de relance par la commande publique et de mesures de protection ; * Reprise progressive du trafic aérien international avec un contrôle et un dépistage strict des arrivants ; * Encouragement à la consommation nationale et au tourisme interne ; * Reprise des manifestations de moins de 50 personnes ; * Réouverture des cafés et restaurants (sur place) avec respect de distances minimales entre clients. | **A partir du premier Juillet (si RO est inférieur à 1)** |
| **Retour à la normale total** | * Préparation d’un plan post-crise (lié au modèle de développement) ; * Retour dans les classes de tous les niveaux confondus, écoles et universités, si possible à partir de la mi-août ; * Retour progressif de certains rassemblements de masse avec des règles sanitaires d’accompagnement ; * Réouverture totale de l’espace aérien. | **En fonction de l’évolution de la situation épidémique** |